

AVIS DE MOTION

(Juin 2022) Règlement numéro 688-22 portant sur les barils récupérateurs d'eau de pluie

(Juin 2022) Règlement numéro 689-22 établissant les taux de taxes, les frais et la tarification des services pour l'exercice financier 2022, abrogeant et remplaçant le Règlement 686-22

(Juin 2022) Règlement numéro 690-22 complémentaire sur la sécurité publique, la protection des personnes et des propriétés et autres dispositions relatives aux compétences municipales, abrogeant et remplaçant le Règlement numéro 687-22